

Procès-verbal d'une séance **extraordinaire** du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Riverside tenue au centre administratif au 7525, chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec le 26 mars 2013.

La secrétaire générale a confirmé qu'il y avait quorum et la présidente, Madame Moira Bell, a déclaré la séance ouverte à 19 h 37.

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

M. Bell	J. Freund	N. Nichols
P. Booth Morrison	M. Gour	G. Sastre
K. Cameron	D. Horrocks	D. Smith
A. Capobianco Skipworth	D. Lamoureux	D. Smyth
P. D'Avignon	M. L'Heureux	PARENTS – P. Chouinard, D. Copeman
H. Dumont	L. Llewelyn Cuffling	

Ayant prévu leur absence : F. Blais, D. Pinel, S. Rasmussen

Aussi présents

Sylvain Racette, directeur général
Pierre Farmer, directeur général adjoint
Denise Paulson, secrétaire générale
Michel Bergeron, directeur des ressources financières
Lyse Gendron-Brodeur, directrice des écoles secondaires
Wendy Bernier, directrice par intérim : ressources humaines
Lucie Roy, directrice de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Présence notée

M. Hunter, I. Lessard

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard, appuyé par la commissaire Cuffling, que l'ordre du jour soit adopté et qu'une copie soit annexée au procès-verbal de cette séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DU PUBLIC : aucune

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2013

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Capobianco Skipworth, appuyé par le commissaire L'Heureux, que le procès-verbal de la séance du 19 février 2013 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SUIVI DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le directeur général a fait le suivi sur :

- Aucun

PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Rapport de la présidente – M. Bell

- Le 23 février, elle a assisté à la pièce de théâtre « Murder at Crooked House » présentée à l'école Chambly Academy.
- Le 14 mars, elle a assisté à la Coupe des Enfants qui a eu lieu à l'école primaire Saint-Lambert. Plus de 13 000 \$ fut amassé lors de cet événement.
- Le 22 mars, elle a assisté à la réunion de la MRC et à la réunion du conseil

d'administration de l'ACSAQ.

- Le 23 mars se tenait à l'école secondaire régionale Heritage le premier symposium consacré aux questions de la santé mentale et la réussite étudiante. Ce fut une présentation très dynamique qui a rassemblé un grand nombre de participants. Chapeau à l'équipe des services complémentaires pour cette belle réussite.

Rapport du directeur général – S. Racette

- Depuis la dernière séance du Conseil, quatre élèves ont été expulsés à cause d'incidents liés à la drogue.
- Il a assisté aux réunions suivantes : la CRÉ de Longueuil, la Table interordre du secteur anglophone, le Comité de liaison LEARN, la formation PIDIGECS, le Comité consultatif étudiant, le Conseil d'administration LEARN, l'ADGSAQ.
- Lecture aux élèves de l'école primaire Saint-Lambert dans le cadre de la Semaine de la lecture.
- Il a assisté à l'Expo-sciences tenue à l'école Centennial durant laquelle il a rencontré Caroline Saint-Hilaire, mairesse de la Ville de Longueuil, et Michael O'Grady, président et conseiller de la Ville de Greenfield Park.
- Organisation d'un dîner « Geek » au centre administratif, ainsi qu'une session de perfectionnement professionnel pour les administrateurs laquelle portait sur la technologie.
- Le 23 mars, il a assisté au symposium tenu dans le cadre de la santé mentale.
- Il a pris part à la visite de l'IB à l'école Heritage.
- Le 26 mars : journée « Pensons persévérance Montérégie ».
- L'école Saint-Lambert était fermée le 28 février et le 1^{er} mars à cause d'un problème malodorant qui a depuis été réglé.
- Au cours de la semaine, le MÉLS a produit les données sur le taux de décrochage, des repères quant aux indices de performance et un rapport du vérificateur général sur le rendement du système éducatif. Un rapport sera présenté lorsque la compilation des données pour les écoles de Riverside sera complétée.
- Le centre administratif était fermé jeudi dernier à cause de la tempête de neige.
- Une pétition signée par les citoyens d'Otterburn Park qui s'opposent au projet d'aménagement d'un planchodrome à l'école Mountainview a été transmise à la Ville d'Otterburn Park.
- Le projet du centre ACCESS qui est appuyé par la CRÉ en ce qui concerne l'offre de services aux personnes âgées a été acceptée. Basé sur une subvention précédente reçue de la CRÉ, trois groupes ont été créés dans le cadre de l'enseignement du français aux aînés.
- La journée porte ouverte du centre ACCESS aura lieu le 24 avril.
- Le talent ne manque pas à la Commission scolaire Riverside. Le 26 avril à 19 h et le 27 avril à 14 h, vous êtes invités à assister aux spectacles présentés par nos talentueux étudiants à l'école Heritage. Natalie Small, coordonnatrice artistique de l'école Heritage a aussi coordonné ce spectacle et elle vous lance l'invitation à « venir célébrer nos jeunes artistes dans ce projet unifié... il est grandement temps de s'unir comme communauté anglophone et de démontrer notre capacité de réussir collectivement et non séparément ». Chaque école présentera les cinq meilleurs numéros parmi l'ensemble de leurs pièces de théâtre.
- Félicitations à Gail Somerville et à l'équipe des services complémentaires qui ont contribué au succès du symposium tenu samedi dernier dans le cadre de la santé mentale! Les rétroactions reçues ont été très positives. Un merci tout spécial à Laurie Sauvé qui a consacré énormément de temps et d'efforts pour s'assurer que tout se déroule bien!
- Chapeau au centre ACCESS qui a soumis une demande et obtenu une subvention de la CRÉ en partenariat avec RAPID. Le centre recevra l'aide d'une personne-ressource qui fournira l'assistance aux jeunes étudiants ayant des besoins particuliers, et ce, pendant

deux années scolaires.

Comité des parents : P. Chouinard

- Réunion tenue le 11 mars 2013.
- M. Pierre Farmer a assisté à la réunion.
- Mme Moira Bell a assisté brièvement à la réunion afin d'informer le comité qu'il y aurait consultation auprès des membres en ce qui concerne la planification à long terme pour Riverside.
- Discussion au sujet de la promotion de Riverside auprès des parents, par exemple, la publicité, etc., et pour déterminer si elle répond bien aux parents d'aujourd'hui.
- Discussion aussi à propos des orientations futures de la Commission scolaire Riverside.
- La prochaine réunion aura lieu le 8 avril 2013.

RAPPORTS (sous-comités)

Exécutif – M. L'Heureux :

- La prochaine réunion aura lieu le 2 avril 2013.

Consultatif de transport – P. Chouinard

- Réunion tenue le 25 mars 2013. Les discussions ont porté sur les points suivants :
- Le budget du transport pour 2012-2013.
- Remboursement aux élèves du secondaire qui utilisent le RTL – la résolution est présentée au Conseil ce soir.
- La révision de la Politique relative au transport a été reportée.
- Ajout d'une clause aux contrats des transporteurs afin qu'ils soient conformes à la loi établie par le gouvernement en ce qui concerne l'intimidation. Cela engendra une formation qui sera destinée aux chauffeurs d'autobus.
- Vente d'un contrat de berlines par Les Autobus Beauregard à l'entreprise Dolbec. Une résolution est présentée au Conseil ce soir.
- Demandes des écoles privées.
- Disponibilité des places.
- La prochaine réunion aura lieu sur convocation de la présidence.

Éducation – D. Smith :

- Réunion tenue le 25 février.
- Lucie Roy a discuté des projets du centre ACCESS :
- Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).
- Formation iPad destinée aux aînés.
- Cours d'été pour les étudiants internationaux.
- La prochaine réunion aura lieu le 22 avril.

Ressources financières et vérification - P. Morrison

- Réunion tenue précédant la séance du Conseil.
- Le seul point à l'ordre du jour portait sur la taxation.
- L'évaluation des immeubles a augmenté à un rythme rapide, tandis que l'augmentation des taxes scolaires s'échelonnait sur trois ans. La période de trois ans est terminée.
- Le MÉLS a délégué au conseil des commissaires la responsabilité de la gestion des taxes scolaires.
- Le point sera à l'ordre du jour lors de la séance de travail du mois d'avril et exigera au moins une heure.
- La prochaine réunion aura lieu sur convocation de la présidence

Gouvernance et éthiques – L. Cuffling

- La prochaine réunion aura lieu le 2 avril 2013.

Ressources humaines : – H. Dumont

- Réunion tenue le 11 mars.
- Étude du projet de la Politique relative au maintien d'un milieu sécuritaire, respectueux et sans drogue dans nos écoles. Afin d'assurer la cohérence de la politique, la tâche d'apporter les changements nécessaires, s'il y a lieu, fut déléguée à Doug Smith, à Pamela Morrison et à la secrétaire générale.
- Discussion au sujet des prêts de service. Rappel de deux employés à leur poste au sein de la commission scolaire parce que ces postes seront vacants à compter du 1^{er} juillet.
- Discussion à propos du processus de recrutement, puis la directrice intérimaire des ressources humaines a fait un rapport quant au récent projet pilote relativement aux entrevues et aux situations problématiques, etc.
- Discussion préliminaire en matière de la structure administrative. Une demande de congé autorisé a été refusée.
- La prochaine réunion aura lieu le 9 avril.

Ressources matérielles et écoles sécuritaires : K. Cameron

- Réunion tenue le 26 mars. Les points suivants ont fait l'objet de discussion :
- Les projets de construction à l'école Royal Oak.
- Réunion du Comité des arts.
- Le projet du centre ACCESS va de l'avant – lancement des appels d'offres prochainement.
- Résolutions présentées au Conseil ce soir. Mention du fait que lorsque les offres sont ouvertes avant la réception de l'autorisation du MÉLS, les taux sont gelés pour 60 jours.
- Feuillet d'instructions; cas d'urgence et sécurité.
- Les demandes de renseignements par les citoyens au sujet du planchodrome de l'école Mountainview doivent être adressées à la Ville d'Otterburn Park.
- Questions au sujet de la courte durée de vie de la chaudière.

ACSAQ – A. Capobianco

- Réunion du Conseil d'administration de l'ACSAQ tenue le 22 mars 2013.
- La réponse du MÉLS est prévue avant le 15 avril en ce qui concerne les circonscriptions électorales additionnelles. Il n'y a aucun recours possible.
- Discussions au sujet des modifications au Projet de loi n° 24. Des documents sont disponibles sur demande.
- Budgets de la commission scolaire (taxation). Aucune amélioration prochaine de la situation. Chaque commission scolaire a exprimé ses préoccupations face à l'impact des compressions. L'ACSAQ rendra publique l'effet des compressions budgétaires imposées et comment elles affectent les commissions scolaires et leurs étudiants.
- Projet de loi n° 14 : Les commissions scolaires Lester B. Pearson et Central Quebec ont fait leur présentation. La présentation de l'ACSAQ sera faite prochainement.
- Invitez votre MAN à venir à l'école : les neuf commissions scolaires prendront part à cette activité. Il est proposé que cette dernière ait lieu à l'automne.
- Une session de perfectionnement professionnel virtuelle a eu lieu le 23 mars.

NOUVELLES AFFAIRES

Résolution B450-20130326

DÉPÔT AUX FINS DE CONSULTATION DU PROJET DE LA POLITIQUE SUR LE MAINTIEN D'UN ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE, RESPECTUEUX ET SANS DROGUES DANS NOS ÉCOLES

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Capobianco Skipworth, appuyé par le commissaire Morrison, que le projet de politique sur le maintien d'un environnement sécuritaire, respectueux et sans drogues dans nos écoles soit déposé aux fins de consultation pour la période allant du 20 mars au 10 mai 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution B451-20130326

LOI SUR L'INTÉGRITÉ EN MATIÈRE DE CONTRATS PUBLICS – DÉSIGNATION DU RESPONSABLE DE L'OBSERVATION DES RÈGLES CONTRACTUELLES

CONSIDÉRANT QUE, le 7 décembre 2012, l'Assemblée nationale adoptait le projet de loi #1 intitulé Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics;

CONSIDÉRANT QUE cette loi modifie notamment la Loi sur les contrats des organismes publics;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle loi introduit notamment la désignation obligatoire d'un responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC);

CONSIDÉRANT QU'il appartient au Conseil des commissaires de désigner cette personne;

CONSIDÉRANT QUE les fonctions du RORC sont définies dans la Loi sur les contrats des organismes publics;

CONSIDÉRANT QUE le rôle du RORC vise directement les activités du Service des ressources matérielles ainsi que la qualité du personnel de ce service;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de désigner la secrétaire générale pour occuper cette fonction, avec l'étroite collaboration de la direction du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT QU'une évaluation de cette nouvelle fonction sera faite au printemps 2014 par le directeur général de la CSR, puisqu'il s'agit d'un nouveau rôle conféré par la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Smith, appuyé par la commissaire Dumont, que le Conseil des commissaires désigne la secrétaire générale, Denise Paulson, pour agir à titre de responsable de l'observation des règles contractuelles à la Commission scolaire Riverside, pour la période du 20 mars 2013 au 30 juin 2014.

CONTRE 1
ABSTENTIONS 2
ADOPTÉE

Résolution B452-20130326

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES, LA LISTE DES ÉCOLES ET LES ACTES D'ÉTABLISSEMENTS

CONSIDÉRANT QUE le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, la liste des écoles et les actes d'établissements ont fait l'objet de consultation du 23 janvier au 12 mars 2013;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard, appuyé par le commissaire Smyth que le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, la liste des écoles et les actes d'établissements soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution B453-20130326

RATIFICATION DE LA RECONDUCTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION POUR ÉTABLIR DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES ADDITIONNELLES :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Gour, appuyé par la commissaire Dumont que la résolution B449-20130320 présentée ci-dessous et laquelle a été adoptée par le Conseil des commissaires soit ratifiée.

CONTRE 1 (Horrocks)
ABSTENTION 1 (Capobianco Skipworth)
ADOPTÉE

Résolution B449-20130320

RECONDUCTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION POUR ÉTABLIR DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES ADDITIONNELLES :

CONSIDÉRANT qu'en vertu des modifications à la Loi sur les élections scolaires et en vue des prochaines élections scolaires, la Commission scolaire Riverside doit procéder à la division de son territoire en circonscriptions électorales;

CONSIDÉRANT les informations transmises par le Service de la liste électorale permanente de la Direction générale des élections de concert avec la Loi sur les élections scolaires, la Commission scolaire Riverside devrait diviser son territoire en huit circonscriptions électorales;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Riverside compte parmi son territoire environ 80 villes, arrondissements, villages et paroisses; et

CONSIDÉRANT que si notre territoire est divisé en huit circonscriptions, il deviendrait difficile de représenter proportionnellement et les grandes villes et les villages ruraux :

CONSIDÉRANT qu'une réduction de onze commissaires, soit de 19 à 8, causerait de sérieux problèmes de représentations auprès des multiples sous-comités, associations et organismes qui sont présentement répartis parmi nos 19 commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Dumont, appuyé par le commissaire D'Avignon, que la Commission scolaire Riverside demande de nouveau au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser l'établissement de cinq circonscriptions électorales additionnelles pour un total de 13 membres.

CONTRE 1
POUR 14
ADOPTÉE

Résolution B454-20130326

NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

ÉTANT DONNÉ que les prochaines élections scolaires auront lieu le 2 novembre 2014;

ÉTANT DONNÉ que l'Article 22 de la Loi sur les élections scolaires stipule que le directeur général de la commission scolaire est d'office le président d'élection et que s'il ne veut pas agir comme tel le Conseil des commissaires désignera une autre personne pour le remplacer;

ÉTANT DONNÉ que le directeur général ne veut pas agir comme président d'élection pour assurer l'impartialité de la procédure :

IL FUT PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par le commissaire Lamoureux, que Madame Kathleen Balfour soit nommée présidente d'élection pour les élections scolaires qui se tiendront le 2 novembre 2014, et que cette nomination prenne effet immédiatement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR352-20130326

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE CONSULTATION EN CE QUI CONCERNE LES CALENDRIERS SCOLAIRES 2013-2014 ET 2014-2015 POUR LE SECTEUR DES JEUNES

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard, appuyé par la commissaire Capobianco Skipworth que la période de consultation en ce qui concerne les calendriers scolaires 2013-2014 et 2014-2015 pour le secteur des jeunes soit prolongée jusqu'au 16 avril 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR353-20130326

CALENDRIERS SCOLAIRES 2013-2014 POUR LA FORMATION GÉNÉRALE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE À L'ÉDUCATION DES ADULTES

ÉTANT DONNÉ que les calendriers proposés pour l'année scolaire 2013-2014 ont fait l'objet d'une consultation sur tout le territoire de la communauté scolaire Riverside;

ÉTANT DONNÉ que le comité des ressources humaines a révisé et appuie cette résolution;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par le commissaire Smyth, que les calendriers ci-joints pour la formation générale et la formation professionnelle à l'éducation des adultes soient adoptés pour l'année scolaire 2013-2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR354-20130326

DÉMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Nichols, appuyé par la commissaire Capobianco Skipworth, que la démission de la Commission scolaire Riverside d'**Alexandre Bélisle**, directeur enseignant de l'école Harold Sheppard, soit acceptée avec regret le 22 mars 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR355-20130326

NOMINATION D'UNE DIRECTRICE D'ÉCOLE PAR INTÉRIM (50 %) À L'ÉCOLE HAROLD SHEPPARD :

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard, appuyé par le commissaire Sastre, que Jenny Brousseau soit nommée au poste de directrice par intérim (50 %) à l'école Harold Sheppard du 25 mars au 30 juin 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution F140-20130326

REMBOURSEMENT AUX ÉLÈVES — USAGERS DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL (RTL) POUR 2012-2013

ÉTANT DONNÉ que la politique de transport de la Commission scolaire Riverside prévoit le remboursement des élèves du secondaire qui utilisent le RTL pour se rendre à l'école et qui sont admissibles au remboursement;

ÉTANT DONNÉ que les sommes d'argent que les parents doivent aux écoles seront déduites de leur remboursement;

ÉTANT DONNÉ qu'un certain montant est prévu dans le budget du transport pour les remboursements;

ÉTANT DONNÉ que le remboursement pour l'année scolaire 2012-2013 correspond à 70 % du coût de la carte étudiante d'accès RTL;

ÉTANT DONNÉ que le comité consultatif de transport recommande à l'unanimité au conseil que le montant du remboursement pour les cartes d'accès du RTL soit fixé à 359 \$ par élève pour 2012-2013;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par la commissaire Morrison, que le montant du remboursement pour les cartes d'accès du RTL soit fixé à 359 \$ par étudiant pour 2012-2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution F141-20130326

AUTORISATION DE LA VENTE D'UN CONTRAT DE BERLINE PAR LES AUTOBUS BEAUREGARD INC. À EUGÈNE DOLBEC ET FILS INC.

ATTENDU QUE Les autobus Beaugard Inc. a fait une demande d'autorisation pour vendre un contrat de berline à Eugene Dolbec et Fils inc., et ce en date du 20 décembre 2012;

ATTENDU QUE Les autobus Beaugard Inc. a présentement un contrat de berline d'une durée de 5 ans (2012-2013 à 2016-2017) avec la Commission scolaire Riverside totalisant approximativement trente et un mille cent dix dollars par année. (31,110.00 \$)

ATTENDU QUE la section VIII, clause 8 du contrat stipule que :

L'ENTREPRISE DE TRANSPORT (Les autobus Beaugard Inc.) ne peut ni céder, ni transférer, ni aliéner de quelque façon que ce soit, en tout ou en partie, directement ou indirectement, le présent contrat sans l'accord écrit préalable de LA COMMISSION. Si L'ENTREPRISE DE TRANSPORT est incorporée, tout changement dans le contrôle du capital-action doit être préalablement autorisé par écrit par LA COMMISSION.

ATTENDU QUE le Comité consultatif de transport a révisé et accepté cette résolution;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par le commissaire Chouinard, que la commission scolaire Riverside approuve la vente d'un contrat de berline par Les autobus Beaugard Inc. à Eugene Dolbec et Fils.Inc.

ABSTENTION 1
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR246-20130326

OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX PERSONNES HANDICAPÉES PAR L'INSTALLATION D'UN ASCENSEUR ET LA RÉNOVATION DE SALLES DE TOILETTES ET À L'ÉCOLE PRIMAIRE BOUCHERVILLE À BOUCHERVILLE :

ÉTANT DONNÉ l'allocation accordée par le MÉLS en vue d'améliorer l'accès aux personnes handicapées dans les écoles de la Commission scolaire Riverside;

ÉTANT DONNÉ que l'addition d'un ascenseur à l'école primaire Boucherville a été identifiée comme priorité du plan d'action de la Commission scolaire Riverside tel que stipulé dans la mesure du MÉLS *Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées (Mesure 30850)*;

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a demandé, par Résolution MR236-20120626, les argents nécessaires en vue de procéder à la rénovation des salles de toilettes de l'école primaire Boucherville;

ÉTANT DONNÉ que le MÉLS pourrait accorder une allocation, à l'intérieur des Mesures Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien, en vue de procéder à la rénovation des salles de toilettes de l'école primaire Boucherville;

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a réservé des fonds dans son budget d'immobilisation afin de financer ce projet dans l'éventualité où celui-ci ne serait pas retenu à l'intérieur des Mesures Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien et le coût non couvert par la mesure du MÉLS *Mesure 30850* pour améliorer l'accès aux personnes handicapées;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offres public ouvert le 1^{er} mars 2013 et les résultats suivants (prix taxes en sus) :

Constructions R.D.J. Inc.	\$245,115.00
Les Constructions Claude Péloquin Inc.	\$256,353.00
Construction Brault Inc.	\$261,682.97

Senterre Entrepreneur Général Inc.	\$262,460.48
Construction G.C.P. Inc.	\$272,000.00
Polyval Construction Inc.	\$282,184.00
Sutera Inc.	\$282,881.00

ÉTANT DONNÉ que, suite à l'analyse des soumissions faite par le professionnel au dossier, la firme Normand Langlois Architecte, recommande le plus bas soumissionnaire jugé conforme;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des ressources matérielles et des écoles sécuritaires :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard, appuyé par la commissaire Capobianco Skipworth, que la Commission scolaire Riverside accepte la recommandation de la firme Normand Langlois Architecte d'allouer le contrat pour améliorer l'accès aux personnes handicapées par l'installation d'un ascenseur et la rénovation de salles de toilettes à l'école primaire Boucherville, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Constructions R.D.J. Inc., au montant de 245 115,00 \$, taxes en sus, et d'autoriser le directeur général à signer le contrat à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR247-20130326

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉNOVATION DES SALLES DE TOILETTES À L'ÉCOLE GOOD SHEPHERD À BROSSARD :

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a demandé, par Résolution MR236-20120626, les fonds nécessaires en vue de procéder à la rénovation des salles de toilettes de l'école Good Shepherd à Brossard;

ÉTANT DONNÉ que le MÉLS pourrait accorder une allocation, à l'intérieur des Mesures Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien, en vue de procéder à la rénovation des salles de toilettes de l'école Good Shepherd;

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a réservé des fonds dans son budget d'immobilisation afin de financer ce projet dans l'éventualité où celui-ci ne serait pas retenu à l'intérieur des Mesures Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offres public ouvert le 27 février 2013 et les résultats suivants (prix taxes en sus) :

Les Constructions Claude Péloquin Inc.	\$170,845.00
Senterre Entrepreneur Général Inc.	\$179,377.49
Construction G.C.P. Inc.	\$191,000.00
Polyval Construction Inc.	\$194,806.00
Constructions R.D.J. Inc.	\$221,700.00

ÉTANT DONNÉ que suite à l'analyse des soumissions faite par le professionnel au dossier, la firme Normand Langlois Architecte recommande le plus bas soumissionnaire jugé conforme;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des Ressources matérielles et des écoles sécuritaires :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Gour, appuyé par la commissaire Copeman, que la Commission scolaire Riverside accepte la recommandation de la firme Normand Langlois

architecte, d'allouer le contrat pour la rénovation des salles de toilettes de l'école Good Shepherd au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Constructions Claude Péloquin Inc., au montant de 170 845,00 \$, taxes en sus, et d'autoriser le directeur général à signer le contrat à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR248-20130326

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉFECTION PARTIELLE DE LA FENESTRATION, PHASE 2, À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT-LAMBERT À SAINT-LAMBERT :

ÉTANT DONNÉ que par la résolution MR216-20110628, en juin 2011, la Commission scolaire Riverside a demandé les fonds nécessaires dans la Mesure 50690 Maintien des bâtiments, afin de procéder à la réfection partielle de la fenestration, phase 2, de l'école élémentaire Saint-Lambert;

ÉTANT DONNÉ que la réfection partielle de la fenestration, phase 2, de l'école élémentaire Saint-Lambert, n'a pu être réalisée en 2012;

ÉTANT DONNÉ que les fonds nécessaires sont toujours disponibles pour la réfection partielle de la fenestration de l'école élémentaire Saint-Lambert;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offres public ouvert le 22 février 2013 et les résultats suivants (prix taxes en sus) :

Potosi Construction	\$327,100.00
Constructions R.D.J. Inc.	\$382,000.00
Construction Brault Inc.	\$382,690.21
AMRO Aluminium Inc.	\$399,900.00

ÉTANT DONNÉ que, suite à l'analyse des soumissions faite par le professionnel au dossier, la firme Normand Langlois Architecte recommande le plus bas soumissionnaire jugé conforme;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des ressources matérielles et des écoles sécuritaires :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par la commissaire Smith, que la Commission scolaire Riverside accepte la recommandation de la firme Normand Langlois Architecte, d'allouer le contrat pour procéder à la réfection partielle de la fenestration, phase 2, à l'École primaire Saint-Lambert, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Potosi Construction, au montant de 327 100,00 \$, taxes en sus, et d'autoriser le directeur général à signer le contrat à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR249-20130326

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES ET LA RÉNOVATION DES FINIS ARCHITECTURAUX À L'ÉCOLE CHAMBLY ACADEMY À SAINT-LAMBERT

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a demandé, par Résolution MR236-20120626, les argents nécessaires en vue de procéder au remplacement des chaudières et la rénovation des finis architecturaux de l'école Chambly Academy;

ÉTANT DONNÉ que le MÉLS devrait accorder une allocation, à l'intérieur des Mesures Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien, en vue de procéder au remplacement des

chaudières et la rénovation des finis architecturaux de l'école Chambly Academy;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offres public ouvert le 18 mars 2013 et les résultats suivants (prix taxes en sus) :

Les Constructions Claude Péloquin Inc.	\$288,570.00
Tuyauterie Expert Inc.	\$298,700.00
Névé Réfrigération Inc.	\$335,435.00
Tuyauterie Michel K. & Denis Inc.	\$364,000.00

ÉTANT DONNÉ que suite à l'analyse des soumissions faite par le professionnel au dossier, la firme Leclerc Architectes recommande le plus bas soumissionnaire jugé conforme;

ÉTANT DONNÉ que ce projet rencontre toutes les conditions requises pour être accepté à l'intérieur des Mesures Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien;

ÉTANT DONNÉ que tout délai supplémentaire dans l'ouverture des soumissions aurait pour effet d'augmenter systématiquement les coûts de ces mêmes travaux et mettrait en danger le financement des projets planifiés à l'intérieur des Mesures Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien,

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des ressources matérielles et des écoles sécuritaires :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Cameron, appuyé par le commissaire D'Avignon, que la Commission scolaire Riverside accepte, conditionnellement à l'autorisation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la recommandation de la firme Leclerc Architectes, d'allouer le contrat pour le remplacement de la chaudière et la rénovation des finis architecturaux de l'école Chambly Academy au plus bas soumissionnaire conforme, soit xxx, au montant de xxx \$, taxes en sus, et d'autoriser le directeur général à signer le contrat à cet effet dès la réception de l'autorisation ministérielle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR250-20130326

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DE LA TOITURE ET LA RÉFECTION INTÉRIEURE PARTIELLE À L'ÉCOLE REACH À SAINT-LAMBERT :

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a demandé, par Résolution MR236-20120626, les argents nécessaires en vue de procéder au remplacement de la toiture et la réfection intérieure partielle à l'école REACH;

ÉTANT DONNÉ que le MÉLS devrait accorder une allocation, à l'intérieur des Mesures Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien, en vue de procéder au remplacement de la toiture et la réfection intérieure partielle à l'école REACH;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offres public ouvert le 18 mars 2013 et les résultats suivants (prix taxes en sus) :

Constructions R.D.J. Inc.	\$238,800.00
Construction GCP Inc.	\$249,000.00
Les Constructions Claude Péloquin Inc.	\$252,778.00
Toitures Trois Étoiles Inc.	\$298,500.00

ÉTANT DONNÉ que suite à l'analyse des soumissions faite par le professionnel au dossier, la firme Normand Langlois Architecte recommande le plus bas soumissionnaire jugé conforme;

ÉTANT DONNÉ que ce projet rencontre toutes les conditions requises pour être accepté à l'intérieur des Mesures Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien;

ÉTANT DONNÉ que tout délai supplémentaire dans l'ouverture des soumissions aurait pour effet d'augmenter systématiquement les coûts de ces mêmes travaux et mettrait en danger le financement des projets planifiés à l'intérieur des Mesures Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des Ressources matérielles et des écoles sécuritaires :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par la commissaire Nichols, que la Commission scolaire Riverside accepte, conditionnellement à l'autorisation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la recommandation de la firme Normand Langlois Architecte, d'allouer le contrat pour le remplacement de la toiture et la réfection intérieure partielle à l'école REACH, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Constructions R.D.J. Inc., au montant de 238 800,00 \$, taxes en sus, et d'autoriser le directeur général à signer le contrat à cet effet dès la réception de l'autorisation ministérielle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR251-20130326

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES À L'ÉCOLE ST-LAWRENCE, PAVILLON ST-RAYMOND À CANDIAC :

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a demandé, par Résolution MR236-20120626, les argents nécessaires en vue de procéder au remplacement des chaudières de l'école St-Lawrence, Pavillon St-Raymond;

ÉTANT DONNÉ que le MÉLS devrait accorder une allocation, à l'intérieur des Mesures Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien, en vue de procéder au remplacement des chaudières de l'école St-Lawrence, Pavillon St-Raymond;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offres public ouvert le 18 mars 2013 et les résultats suivants (prix taxes en sus) :

Le Groupe Centco Inc.	\$114,900.00
MBL Mécanique du Bâtiment Lanaudière Inc.	\$117,300.00
Névé Réfrigération Inc.	\$134,250.00
Tuyauterie Expert Inc.	\$139,900.00

ÉTANT DONNÉ que suite à l'analyse des soumissions faite par le professionnel au dossier, la firme Labbé et Associés Inc. recommande le plus bas soumissionnaire jugé conforme;

ÉTANT DONNÉ que ce projet rencontre toutes les conditions requises pour être accepté à l'intérieur des Mesures Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien;

ÉTANT DONNÉ que tout délai supplémentaire dans l'ouverture des soumissions aurait pour effet d'augmenter systématiquement les coûts de ces mêmes travaux et mettrait en danger le financement des projets planifiés à l'intérieur des Mesures Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des Ressources matérielles et des écoles sécuritaires :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Copeman, appuyé par la commissaire Nichols, que la Commission scolaire Riverside accepte, conditionnellement l'autorisation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la recommandation de la firme Labbé et Associés Inc., d'allouer le contrat pour le remplacement des chaudières de l'école St-Lawrence, Pavillon St-Raymond, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Le Groupe Centco Inc., au montant de 114 900,00 \$, taxes en sus, et d'autoriser le directeur général à signer le contrat à cet effet dès la réception de l'autorisation ministérielle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR252-20130326

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DE LA FENESTRATION ET LA RÉFECTION PARTIELLE DE LA MAÇONNERIE À L'ÉCOLE TERRY FOX À SAINT-HUBERT :

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a demandé, par Résolution MR236-20120626, les argents nécessaires en vue de procéder au remplacement de la fenestration et à la réfection partielle de la maçonnerie à l'école Terry Fox;

ÉTANT DONNÉ que le MÉLS devrait accorder une allocation, à l'intérieur des Mesures Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien, en vue de procéder au remplacement de la fenestration et à la réfection partielle de la maçonnerie à l'école Terry Fox;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offres public ouvert le 18 mars 2013 et les résultats suivants (prix taxes en sus) :

Amro Aluminium Inc.	\$570,000.00
Vitrierie Brunelle Inc.	\$686,485.00
Groupe Lessard Inc.	\$849,400.00

ÉTANT DONNÉ que suite à l'analyse des soumissions faite par le professionnel au dossier, la firme Labbé et Associés Inc. recommande le plus bas soumissionnaire jugé conforme;

ÉTANT DONNÉ que ce projet rencontre toutes les conditions requises pour être accepté à l'intérieur des Mesures Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien;

ÉTANT DONNÉ que tout délai supplémentaire dans l'ouverture des soumissions aurait pour effet d'augmenter systématiquement les coûts de ces mêmes travaux et mettrait en danger le financement des projets planifiés à l'intérieur des Mesures Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des Ressources matérielles et des écoles sécuritaires :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Dumont, appuyé par la commissaire Nichols, que la Commission scolaire Riverside accepte, conditionnellement à l'autorisation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la recommandation de la firme Labbé et Associés Inc., d'allouer le contrat pour le remplacement de la fenestration et à la réfection partielle de la maçonnerie à l'école Terry Fox, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Amro Aluminium Inc., au montant de 570 000 \$, taxes en sus, et d'autoriser le directeur général à signer le contrat à cet effet dès la réception de l'autorisation ministérielle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DIVERSES

Correspondance – Tel qu'énumérée à l'annexe « A » du procès verbal.

QUESTIONS DU PUBLIC : aucune

QUESTIONS DU PUBLIC : aucune

LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Cameron, appuyé par la commissaire Gour que la séance soit levée à 21 h 40.

UNANIMITÉ

Moira Bell, présidente

Denise Paulson, secrétaire générale

CORRESPONDENCE - RIVERSIDE SCHOOL BOARD
CORRESPONDANCE – COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE
 2013-03-26

<i>FROM / DE</i>	<i>TYPE</i>	<i>SUBJECT / OBJET</i>
Lucie Désilets, présidente, RCSM	Lettre à la présidente	Soirée Reconnaissance
Rosaire Marcil, Directeur général et secrétaire-trésorier, MRC de Rouville	Lettre à la secrétaire générale	Plan triennal
Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants	Lettre à la présidente	Don
France Vigneault, MELS, Direction du sport, du loisir et de l'activité physique	Lettre à la présidente	Allocations supplémentaires pour 2011-2012



SCHOOL BOARD
2013-2014 Vocational Training Centre Calendar



July 2013

S	M	T	W	T	F	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

August 2013

S	M	T	W	T	F	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

September 2013

S	M	T	W	T	F	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

October 2013

S	M	T	W	T	F	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

November 2013

S	M	T	W	T	F	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

December 2013

S	M	T	W	T	F	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

January 2014

S	M	T	W	T	F	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

February 2014

S	M	T	W	T	F	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

March 2014

S	M	T	W	T	F	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

April 2014

S	M	T	W	T	F	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

May 2014

S	M	T	W	T	F	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

June 2014

S	M	T	W	T	F	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

	Holidays
	Pedagogical days

VOCATIONAL TRAINING
CENTRE

Pedagogical days: 12

Starting and ending dates of individual programs depend on length of program and enrolment.



RIVERSIDE SCHOOL BOARD
2013-2014 Adult Education Centre Calendar



July 2013

S	M	T	W	T	F	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

August 2013

S	M	T	W	T	F	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

September 2013

S	M	T	W	T	F	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

October 2013

S	M	T	W	T	F	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	23	25	26
27	28	29	30	31		

November 2013

S	M	T	W	T	F	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

December 2013

S	M	T	W	T	F	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

January 2014

S	M	T	W	T	F	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

February 2014

S	M	T	W	T	F	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

March 2014

S	M	T	W	T	F	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

April 2014



S	M	T	W	T	F	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

May 2014

S	M	T	W	T	F	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

June 2014

S	M	T	W	T	F	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

 Holidays
 Pedagogical Days
 Colored areas represent semesters.

ADULT EDUCATION CENTRE

Fall Semester:
 From August 22, 2013 to January 24, 2014. 20 weeks including retake exams

Winter Semester:
 From January 27, 2014 to June 26, 2014. 20 weeks including retake exams.